

Le Commissaire aux services en français sera choisi dans les prochains mois

[View this email in your browser](#)



Twitter



Facebook



LinkedIn



Instagram



English Newsletter

L'Ombudsman lance un processus de recrutement pour un(e) Commissaire aux services en français

Dans les quatre mois qui ont suivi l'élargissement du mandat de l'Ombudsman de l'Ontario pour y inclure les services en français, l'Unité des services en français de notre Bureau a reçu des dizaines de plaintes et a travaillé de manière proactive pour cerner les enjeux systémiques qui concernent les francophones partout dans la province.



Cette unité sera dirigée par le Commissaire aux services en français, ayant le niveau d'Ombudsman adjoint. [Dans les prochains mois, l'Ombudsman Paul Dubé choisira ce Commissaire sélectionné avec l'appui d'un groupe d'experts](#) : Michel A. Carrier (Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick par intérim) et Linda Cardinal (professeure à l'Université d'Ottawa, qui fait mondialement autorité en matière de droits linguistiques).

Le Commissaire aura pour mission de veiller au respect des droits linguistiques en

français partout en Ontario en vertu de la *Loi sur les services en français*. Il veillera de manière proactive au maintien et au renforcement des liens avec la communauté et identifiera les problèmes systémiques qui touchent la population francophone. En attendant que ce nouveau Commissaire soit sélectionné et entre en poste, M. Dubé exerce la fonction de Commissaire aux services en français par intérim.

Règlement et aiguillage des dossiers concernant les services en français

Depuis le 1^{er} mai, l'Unité des services en français traite les plaintes par le biais du règlement préventif et de l'aiguillage – principalement en faisant la liaison avec les coordonnateurs des services en français au sein des divers ministères, ou en communiquant directement avec les fournisseurs de services, pour faciliter la résolution des problèmes.

Dans un cas récent, nous avons reçu une plainte d'un homme arrivé depuis peu au Canada. Il avait un permis valide de conduite moto dans son pays d'origine, mais il devait repasser l'examen en Ontario. Alors qu'il avait demandé à l'avance un examinateur francophone auprès de son centre de Test au Volant, un examinateur anglophone lui avait été attribué pour son examen pratique.

Ce plaignant a dit à notre Bureau qu'il n'avait pas pu comprendre les directives données par l'examineur et qu'il avait donc échoué à l'examen pratique. Il nous a appelés car il craignait que, bien qu'étant un motocycliste chevronné, il aurait à refaire tout le processus de délivrance du permis moto depuis le début.

L'Unité des services en français a communiqué avec le ministère des Transports et a appris que ce centre de Test au Volant n'avait pas d'examineur bilingue accrédité pour les examens pratiques de motocyclisme. Grâce à notre intervention, l'examen pratique de conduite de cet homme a été reporté, cette fois avec un examinateur bilingue détaché d'un autre centre de Test au Volant.

Le ministère a aussi informé notre Bureau que des dispositions ont été prises pour s'assurer qu'il y ait du personnel disponible pour faire passer des examens de conduite bilingues dans les centres de Test au Volant désignés.

Communiquez avec nous ici si vous avez une question ou une plainte

Affaires municipales



Du 18 au 21 août, l'Ombudsman Paul Dubé et des membres de son personnel ont assisté à la conférence annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario à Ottawa. Ils se sont alors entretenus avec des maires, des conseillers et des employés municipaux au sujet des enjeux que connaissent les municipalités de toute structure et de toute grandeur.

Le personnel et les délégués ont tenu des discussions productives sur les commissaires à l'intégrité, les codes de conduite, les réunions à huis clos et bien d'autres sujets. Nous avons expliqué comment notre Bureau règle les problèmes municipaux presque entièrement par un règlement préventif et par un aiguillage, rarement par des enquêtes officielles. Nous avons également conseillé aux municipalités de créer leurs propres codes de conduite et de nommer un commissaire à l'intégrité local pour examiner toutes les plaintes.

Notre Bureau a créé des outils utiles pour les municipalités, allant de nos « [cartes de conseils](#) » à [notre nouveau recueil en ligne des cas de réunions publiques](#), et il a fourni des renseignements à ces sujets aux participants de l'AMO. [Pour en savoir plus sur la façon dont nous travaillons avec les municipalités pour régler les plaintes, cliquez ici.](#)

Ce mois de septembre sera un mois très chargé en événements de sensibilisation pour le personnel de l'Ombudsman. Venez nous rencontrer à [l'Ontario East Municipal Conference](#) à Cornwall, du 11 au 13 septembre 2019, et au [congrès](#)

[annuel de l'Association française des municipalités de l'Ontario](#) à Sudbury, du 25 au 27 septembre 2019.

RENTRÉE SCOLAIRE



C'est presque la rentrée scolaire! [Notre Bureau prend les plaintes concernant les universités, les collèges et les conseils scolaires financés par des fonds publics en Ontario.](#) Comme dans tous nos domaines de compétence, nous avons réglé des milliers de plaintes en matière d'éducation sans devoir mener d'enquête officielle. En fait, l'Ombudsman n'a encore ouvert aucune enquête officielle sur une université, et il n'a mené que deux enquêtes sur des conseils scolaires (l'une en 2017, et l'autre cette année). Mais nous avons aidé des centaines d'élèves et de familles à résoudre leurs problèmes et nous avons incité beaucoup de conseils scolaires et d'organismes postsecondaires à améliorer leurs procédures et pratiques.

Si vous avez une plainte en matière d'éducation – qu'il s'agisse de l'éducation de l'enfance en difficulté, du transport scolaire en autobus, des appels dans le domaine de l'éducation, ou du RAFEO, [communiquez avec nous!](#) Nous pourrions peut-être vous aider.

[En savoir plus sur certains des cas que nous avons réglés au sujet des conseils scolaires, des universités et des collèges.](#)

ICYMI : Rapport annuel 2018-2019 de l'Ombudsman

Le permis de conduire d'un chauffeur de camion commercial a été déclassé par ServiceOntario et cet homme n'a pas réussi à savoir pourquoi – jusqu'à ce qu'il se plaigne à notre Bureau. [Voyez comment nous l'avons aidé](#), ou [apprenez-en plus sur d'autres cas que nous avons réglés](#).



www.ombudsman.on.ca | info@ombudsman.on.ca | 1-800-263-1830

Portez plainte ou contactez nous ici

L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l'enfance. L'Ombudsman Paul Dubé a commencé son premier mandat quinquennal le 1er avril 2016.

Copyright © 2019 Ombudsman Ontario, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)